

Le magazine

DOSSIER

**La biodiversité
fait son nid**

TRANSITION EN ACTIONS

**Les déchets,
tout un chantier**

ILS FONT LE TERRITOIRE

Le canal à sa porte





La Chambre régionale des comptes de Bretagne a procédé dans le cadre de son programme de travail 2024, au contrôle des comptes et à l'examen de la gestion de la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné à partir de l'exercice 2019. Ce travail s'est déroulé de juin 2024 à avril 2025. Le rapport définitif a été présenté

en conseil communautaire du 8 juillet dernier.

Cette démarche de contrôle des comptes et d'examen de la gestion des collectivités locales se fait de manière périodique et s'inscrit dans le programme habituel de travail de la Chambre régionale des comptes. Une telle démarche est intéressante pour les collectivités, car elle permet d'améliorer leur gestion. A la suite de ce contrôle, la Chambre régionale des comptes a formulé 6 recommandations et des observations.

En synthèse, elle a souligné l'utilité de compléter le projet de territoire en formalisant un pacte fiscal et financier et dans ce cadre de définir un schéma cible de mutualisation des services avec les communes ; Afin d'accroître la lisibilité pour les usagers, une réflexion devra être menée avec les organismes publics, auxquels la communauté de commune délègue la compétence, en particulier pour le traitement des ordures ménagères (Smictom) et la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi). Il est recommandé également de développer un dialogue de gestion et de suivi des objectifs, avec les principales associations intervenant

dans les domaines du sport, de la culture et de la jeunesse. Par ailleurs la Chambre a noté une gestion des ressources humaines sérieuse, qui peut encore être améliorée. Elle a recommandé une vigilance sur la situation financière en veillant à maîtriser les charges, ainsi que le processus de commande publique. Enfin elle a mentionné la nécessité de revoir la stratégie tarifaire des zones d'activités communautaires.

Comme indiqué à la Chambre régionale des comptes, plusieurs actions ont déjà été mises en œuvre ou sont engagées pour répondre aux observations et recommandations, et ainsi améliorer encore la gestion de la communauté de communes.

En matière de mobilités, pour soutenir et encourager le covoiturage, la Communauté de communes a souscrit au service de BlaBlaCar Daily et mis en place une incitation financière pour les covoitureurs. Ce nouveau dispositif de mobilité partagée vient remplacer le service d'autopartage et s'inscrit dans une démarche intercommunale d'ensemble à l'échelle du Pays de Rennes. Ce service est en place dès ce 1^{er} septembre 2025.

Vous souhaitant une agréable lecture,

Claude Jaouen,
Président Val d'Ille-Aubigné,
Maire de Melesse



Inauguration des travaux de rénovation au Domaine de Boulet, en présence de Jean-luc Chenut, Président du département et de Pierre Larrey, secrétaire général de la préfecture.



Inauguration de la Navette électrique le 4 juillet à Andouillé-Neuville en présence de Françoise Gatel, ministre déléguée à la ruralité

VALORISER

PARTAGER

Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, 1 La Métairie
35520 Montreuil-le-Gast. Tél. : 02 99 69 86 86
Mail : contact@valdille-aubigne.fr - www.valdille-aubigne.fr
Accueil : du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 15 - 17 h.
Fermé le mercredi après-midi.

Directeur de la publication : Claude Jaouen. Mise en page : Yves Bigot.
Rédaction : Services du Val d'Ille-Aubigné - Olivier Brovelli. Crédit photos : Yves Bigot,
Escapes curieuses, Adobe Stock, Didier Echelard, S. Richaud. Impression : Hauts de Vilaine.
Le magazine du Val d'Ille-Aubigné est imprimé sur du papier labellisé PEFC.
Tirage : 17 800 exemplaires - ISSN : 2553-4025 - Dépôt légal : septembre 2025.



Val d'Ille
Aubigné



CULTURE

Une rentrée festive

Pour reprendre le travail du bon pied, deux festivals sont organisés à la rentrée

Les Escales curieuses, 12-14 septembre, à La Plouisière, Guipel Théâtre, danse, cirque, concerts et animations pour toute la famille (jeux, sérigraphie, gravure, contes...).
► www.lesescalescurieuses.fr

Val d'Ille-Aubigné en scène, 26 septembre - 5 octobre. Théâtre, poésie, jeune public... Par des compagnies professionnelles et des troupes amateurs. À Melesse et La Mézière mais aussi Gahard, Vignoc, Saint-Aubin d'Aubigné,

Saint-Médard-sur-Ille et Montreuil-le-Gast ;
► www.valdilleaubigneenscene.fr

De son côté, la compagnie Ocus lance la **Fanfare des PPTT (Pouet Pouet Tsoin Tsoin)** à Saint-Germain-sur-Ille ! Inscrivez-vous pour jouer en première partie du Grand Bal 2026 ! Répétition les 1^{er} et 3^e jeudis du mois (18h30-20h30) au dancing. Fanfare ouverte à tout âge et tout niveau - un an minimum de pratique. Pour vents et percussions, venez avec votre instrument !

► + infos : benoit@compagnie-ocus.com,
tél. : 06 20 49 37 92.



LES COLÉOPTÈRES La coccinelle

Coccinelle est le terme utilisé pour désigner les nombreuses espèces d'insectes appartenant à la famille des coccinellidés. Cette famille du groupe des coléoptères se caractérise par des adultes de forme ovale possédant une paire d'élytres, souvent ornées de couleurs vives, qui protègent leurs ailes. La taille des adultes varie entre 1 mm et 1 cm. En France métropolitaine, on dénombre plus de 100 espèces ornées de couleurs et de motifs diversifiés. La plus connue d'entre elles est la célèbre coccinelle à sept points, également appelée Bête à bon Dieu. Celle-ci se caractérise par des élytres rouges ornées de sept points noirs. Son identification n'est toutefois pas si simple car plusieurs espèces possèdent cet attribut. Selon les espèces, les coccinelles possèdent différents régimes alimentaires. Mais la plupart consomme des insectes tels les pucerons. Ce qui en fait de précieux auxiliaires pour les cultures et les jardins.

La musique à prix doux

Le Val d'Ille-Aubigné accorde une aide financière aux familles à l'inscription dans l'une des deux écoles de musique du territoire, Allegro et l'école de musique de l'Illet.

Calculée en fonction du quotient familial de la CAF, cette aide peut couvrir de 20 % à 90 % des frais d'inscription.

Votre avis sur le magazine

À l'occasion du 50^e numéro du magazine du Val d'Ille-Aubigné, vous avez été nombreux à répondre à l'enquête de lectorat, menée d'avril à juin. Merci ! Résultats ? 96 % des répondants lisent le magazine, 78 % à chaque numéro.

Le contenu est jugé globalement satisfaisant (57 %) avec une préférence pour l'agenda culturel, les brèves et les portraits.

La mise en page et les illustrations plaisent et 88 % d'entre vous préfèrent la version papier. En revanche, l'idée d'une version augmentée en ligne divise.

Vos remarques expriment attachement et critiques constructives. Nous tiendrons compte de vos retours. Vous constaterez des améliorations au fil des prochains numéros !

MOBILITÉ

Le covoiturage accessible



A partir de septembre 2025, la Communauté de communes encourage le covoiturage domicile-travail par la création d'un dispositif d'incitation financière, accessible via l'application BlaBlaCar Daily.

➔ Entre 2 km et 40 km : covoiturage gratuit pour les passagers. Le Val

d'Ille-Aubigné prend en charge les coûts - jusqu'à 3 € par passager.

- ➔ Entre 40 km et 60 km : de 1 € + 0,10 € / km.
- ➔ Entre 60 et 80 km : participation passager de 3 € + 0,20 € / km.

Cette initiative, soutenue par le fonds vert, s'inscrit dans une démarche déployée à

l'échelle de plusieurs intercommunalités du pays de Rennes selon un fonctionnement coordonné. La collectivité dont dépend le lieu de destination du passager prend en charge le financement de l'incitation au covoiturage.

En cohérence avec les objectifs du Plan climat air énergie (PCAET) et du schéma des déplacements, ce nouveau dispositif de mobilité partagée prend le relais du service d'autopartage déployé pendant huit ans sur plusieurs communes du territoire. Celui-ci sera suspendu le 20 septembre.

➔ + infos :

www.valdille-aubigne.fr/covoiturage

Une nouvelle aire de covoiturage de 40 places de stationnement est ouverte aux automobilistes au niveau du giratoire de la RD82 / avenue des Tilleuls, à Melesse.

Trois nouvelles pistes cyclables

Trois liaisons ont été ouvertes aux vélos cet été. Elles relient les communes de Montreuil-le-Gast à La Mézière, de Mouzay à Saint-Aubin d'Aubigné et de Feins à Montreuil-sur-Ille. Leurs tracés alternent entre voie verte et sections partagées avec les véhicules sur des voies à faible trafic. Une solution sécurisée et agréable pour les trajets du quotidien ou les balades en famille !

Le coût total de l'investissement s'élève à 495 649 €, cofinancé par le Val

d'Ille-Aubigné (47 %), l'Union Européenne, le Département d'Ille-et-Vilaine et l'Etat.

En complément des liaisons cyclables existantes, le schéma des déplacements du Val d'Ille-Aubigné prévoit la réalisation de 11 liaisons cyclables, connectées aux

principaux pôles d'attractivité ou générateurs de déplacements.

En parallèle, six box vélos individuels couverts et sécurisés ont été aménagés à Cap Malo, à proximité de la piste cyclable à haut niveau de service et de l'arrêt de car.



La Navette en mode hiver

Après une pause estivale en août, la navette 100 % électrique du Val d'Ille-Aubigné reprend du service à partir du lundi 1^{er} septembre selon de nouveaux horaires applicables jusqu'à la fin du mois de décembre.



ENVIRONNEMENT

Autour de la **pomme**

Le Val d'Ille-Aubigné accorde une aide technique et financière aux propriétaires (particuliers, agriculteurs, associations ou communes) désireux de planter des fruitiers, pour créer ou restaurer un verger. La saison des projets de plantation 2025 aura lieu de novembre à mi-mars hors périodes de gel.

Par ailleurs, la Communauté de communes entretient elle-même cinq vergers conservatoires, constitués principalement de variétés anciennes et locales de pommiers. Chaque année, les fruits sont récoltés par des associations afin de produire du jus de pommes dont les ventes servent à financer leurs actions. À partir de la production de l'un de ses vergers, la Communauté de communes élabore aussi son propre jus de pommes, en dégustation sur certains de nos évènements.

HABITAT

PLUi en mouvement

Engagée en 2024, la révision générale du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) se poursuit. En complément des ateliers de concertation déjà menés, deux réunions publiques de présentation du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) se tiendront en fin d'année 2025.

Par ailleurs, une enquête publique relative à la modification n°4 du PLUi se déroule jusqu'au 29 septembre.

► + infos : www.valdille-aubigne.fr



Conseils et aides à la **rénovation**

L'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) a mis en pause ses aides en juin, notamment le parcours accompagné vers une rénovation d'ampleur. Mais il est toujours possible de solliciter les conseils, visites techniques et aides à la rénovation du Val d'Ille-Aubigné.

- La prime «bois» pour l'achat de combustibles (bûches, granulés).
- La prime «solaire» pour l'installation d'un ballon d'eau chaude solaire.
- La prime «accession rénovation» pour

l'acquisition d'un logement à rénover en centre-bourg.

- La prime «B+» pour l'obtention d'une étiquette énergie A ou B après travaux de rénovation.
- La prime «complémentaire ANAH» après financement d'un projet accompagné en rénovation énergétique ou adaptation du logement.

► + infos : Pass'Réno, tél. : 02 99 69 58 93 ou pass-reno@valdille-aubigne.fr

ÇA COULE DE SOURCE

L'empreinte eau, c'est quoi ?



Bien au-delà de ce que nous consommons à la maison, des milliers de litres d'eau sont utilisés pour produire les biens que nous consommons chaque jour.

Appelée « empreinte eau », cette eau consommée correspond à l'ensemble de l'eau douce utilisée pour produire, distribuer et traiter en fin de vie des produits, biens ou services.

Invisible à l'œil nu, cette consommation d'eau est pourtant très importante. Elle représente environ 4 000 à 9 000 litres d'eau

par jour et par personne. Par comparaison, notre consommation domestique est évaluée à 150 L par jour par personne...

Quelques repères :

- 1 tasse de café = 140 L
- 1 tee-shirt = 2 000 L
- 1 jean = 11 000 L
- 1 kg de bœuf = 15 000 L
- 1 ordinateur = 30 000 L
- 1 voiture = 35 000 L

► Pour estimer votre empreinte eau : <https://nosgestesclimat.fr/>



BIEN PRODUIRE, MIEUX CONSOMMER

Des ateliers culinaires en CE2

Un programme d'ateliers culinaires sera déployé dans l'ensemble des écoles du territoire entre 2025 à 2029.

Ce programme dispensera un parcours de trois ateliers à destination des classes de CE2, ciblés sur l'éducation au goût, le lien de la terre à l'assiette et la visite de fermes. Les ateliers vont être animés par la chargée de mission PAT avec un accompagnement des équipes pédagogiques. Et ce, afin de favoriser leur prise en main des thématiques de l'alimentation durable et assurer sa pérennité dans l'école.

Objectif ? Reconnecter les enfants à la terre, au vivant avec l'espoir d'influencer positivement leur famille au changement de comportements alimentaires.

Dès la rentrée scolaire 2025-2026, les CE2 des écoles Janusz Korczak (Langoüet) Armandine Mallet (Saint-Germain-sur-Ille) L'Hermine (Saint-Médard-sur-Ille), Arc-en-ciel (Montreuil-sur-Ille), Pierre Jakez Hélias (La Mézière) et l'école publique de Melesse bénéficieront du programme.



En parallèle, le Val d'Ille-Aubigné se mobilise pour faciliter la transmission des fermes et l'installation de nouveaux agriculteurs. La Communauté de communes accompagne les cédants et les porteurs de projets, en lien étroit avec la SAFER (surveillance des ventes à des prix excessifs, repérage des friches à remettre en culture, lutte contre le changement de destination du foncier agricole, etc.).





ENVIRONNEMENT

La biodiversité fait son nid

Face à l'érosion de la biodiversité, le Val d'Ille-Aubigné œuvre à protéger les habitats naturels de son territoire, les haies et les mares en priorité.

Depuis 1950 l'Ille-et-Vilaine a perdu entre 50 % et 80 % de ses haies. Quoique le linéaire se stabilise grâce aux actions menées par les agriculteurs et les collectivités, ce déclin historique est terrible.

Les mares ne sont guère mieux loties. Autrefois essentielles pour l'élevage, ces plans d'eau peu profonds, de faible superficie et sans prise directe sur une rivière ont vu leur nombre chuter d'au moins 50 % depuis la même période.

Ce constat vaut pour le territoire du Val d'Ille-Aubigné, encore très agricole mais déjà périurbain. Il met en cause les changements de pratiques agricoles, le boom de l'urbanisation mais aussi le dérèglement climatique.

Habitats naturels menacés

Or les haies et les mares ne sont pas là pour faire joli sur la carte postale. Ce sont des habitats. Elles fournissent le gîte et le couvert à de nombreuses espèces sauvages. Leur disparition contribue à l'effondrement de la biodiversité, déjà affectée par l'artificialisation des sols, la surexploitation des ressources, l'usage des pesticides et les espèces exotiques envahissantes.

Les animaux sauvages sont affectés par la régression de leurs habitats naturels en nombre et en qualité. « Mais ils pâtissent aussi des coupures dans ce réseau de continuités écologiques formé par les haies, les talus, les mares... Ce qui les empêche de se déplacer, de se nourrir et de se reproduire », complète Cécile Lemoine, chargée de mission environnement et biodiversité. La réglementation s'est renforcée. « Les haies peuvent être protégées au titre du plan local d'urbanisme intercommunal - c'est le cas chez nous - ou de la politique

agricole européenne (PAC). Leur suppression est soumise à déclaration, associée à des plantations en compensation si la demande est accordée », souligne Céline Guilly, chargée de mission bocage. Les mares quant à elles ne bénéficient pas de protection réglementaire à part entière.





Creuser des mares

Le Val d'Ille-Aubigné s'est doté d'un plan d'actions concrètes en faveur de la biodiversité, le schéma local de la trame verte et bleue. Les mares figurent parmi les espaces naturels à restaurer en priorité avec l'appui de la Région Bretagne et de l'Union européenne.

À Gahard, deux mares ont été créées à l'occasion de la réhabilitation des douves du Prieuré en 2022. Libellules et rainettes vertes en tête, la biodiversité prend peu à peu ses quartiers. À Montreuil-le-Gast, un projet similaire est prévu à l'automne sur une parcelle communale de prairies humides près de l'étang. La Communauté de communes prendra en charge les travaux de création tandis que la commune assurera l'entretien courant (fauche, curage...).

La technique est rodée. « *Il faut une pente douce et un terrain irrégulier qui offre des abris, des conditions de sol, d'exposition et de température variées. Et surtout pas de poissons qui sont un obstacle à beaucoup d'autres espèces* », explique Cécile Lemoine. Refuge de biodiversité, la mare joue aussi un rôle clé dans la qualité des eaux. « *Comme tout milieu humide, elle retarde les crues en ralentissant l'écoulement des pluies vers les cours d'eaux. Elle filtre aussi les éventuels polluants par phytoépuration* ».

Replanter des haies

Les haies sont l'autre pièce maîtresse du puzzle écologique. Depuis 2010, le Val d'Ille-Aubigné est associé au programme Breizh

Bocage, cofinancé par l'Union Européenne, la Région Bretagne et le Département d'Ille-et-Vilaine.

La Communauté de communes ambitionne de replanter 10 km de haies par an jusqu'en 2028. Du chêne, du châtaignier, du merisier... Une quarantaine d'essences locales est disponible. « *On choisit en fonction des milieux et des attentes des agriculteurs* », précise Céline Guilly. L'exploitant prend en charge les travaux préparatoires du sol. Les plants, le paillage, les protections contre le gibier ainsi que l'entretien les trois premières années sont pris en charge par Breizh Bocage. Le projet est éligible à partir de 200m de haies minimum.

La tendance est positive. « *Nous n'avons pas trop de mal à mobiliser les agriculteurs. Les épisodes successifs de sécheresse et d'inondations marquent les esprits* ». Protection des cultures contre le vent, ombre pour les

troupeaux, source d'énergie renouvelable, frein à l'érosion des sols, rempart contre la pollution des eaux... Les vertus de la haie sont connues. « *Coûteux et chronophage, l'entretien courant des haies reste le frein principal. Il y a des règles à respecter. Le développement d'une filière bois énergie est très attendu pour encourager économiquement la dynamique de replantation* ». Malgré tout, quinze nouveaux chantiers sont engagés chaque année dans le Val d'Ille-Aubigné.

Tous ensemble

Que peut-on faire à son niveau quand on ne possède pas de terrain ? On peut s'inscrire à un chantier participatif, organisé par la Communauté de communes. C'était le cas en janvier chez Céline et Ronan du GAEC de la Croix Godet, à Langouët. Une quinzaine de personnes ont aidé le couple à planter 800 m de haies. L'occasion d'échanger, d'apprendre et de créer du lien.

On peut aussi participer aux «mercredis de la biodiversité», des balades gratuites commentées sur des sites naturels du territoire – comme les étangs du Boulet ou de Sens-de-Bretagne. Les écoles jouent le jeu. Cette année, trois classes de La Mézière, Gahard et Montreuil-sur-Ille ont participé à des projets pédagogiques de découverte de la biodiversité avec la ferme Le Champ de patates et l'association Graine de coquelicot. Pour apprendre à construire un carré potager à fabriquer des bombes à graines...





PAROLE D'ÉLU

Frédéric Bougeot
Vice-président en charge de l'agriculture,
l'alimentation et l'environnement

« Pourquoi lutte-t-on contre le réchauffement climatique ou l'érosion de la biodiversité ? Parce que sans la nature, l'homme n'est rien.

On reprend le travail des anciens. Quand il y avait des pommiers dans les champs, des mares pour abreuver le bétail, des haies entre les prairies... Ces corridors écologiques

permettent aux espèces de se nourrir, de circuler, de se reproduire.

Il ne s'agit pas de dénoncer les pratiques agricoles. Combien de lotissements ont été bâtis en zone humide ? Mais c'était avant. Maintenant on protège les milieux naturels. On plante des haies, on recrée des mares et des vergers.

En 2025, le Val d'Ille-Aubigné mobilise 170 000 € au titre du schéma trame verte et bleue. Nous identifions les secteurs prioritaires. Le plus dur, c'est d'avoir la maîtrise foncière. On ne fait rien sans l'engagement des propriétaires. D'où l'importance de la sensibilisation. »



Raphaëlle Badier
Animatrice nature Bretagne vivante

Sorties nature

« Pour protéger la nature, il faut l'aimer, la comprendre. Il faut expliquer comment fonctionnent les écosystèmes. Voilà à quoi servent les sorties nature. Au début de l'été, nous avons organisé trois animations consacrées aux oiseaux, aux étangs puis aux arbres. C'était une commande du Val d'Ille-Aubigné. Ça a très bien marché.

On sort les jumelles, les filets troubleau. On apprend à reconnaître les essences, les oiseaux, les petites bêtes qui vivent dans l'eau. C'est ludique, participatif. Les enfants adorent. Avec les adultes, c'est souvent l'occasion d'ouvrir la discussion. De parler de ce qui nous entoure, du paysage qui se transforme mais aussi de la pollution, des pesticides, de la qualité de l'eau, etc. »



Mathieu Roetta
Éleveur à Mouazé

2 500 mètres haies

« Avec le Val d'Ille-Aubigné et Breizh Bocage, j'ai replanté 2,5 km de haies sur talus en deux opérations successives. Mon terrain était un grand champ de 20 ha. Il est maintenant constitué d'une dizaine de parcelles, bien délimitées. Les haies coupent les prairies du vent qui assèche les sols. Elles fournissent de l'ombre aux troupeaux. Et puis, c'est joli. Il y a de nouveau des fleurs, de la végétation spontanée. C'est plus agréable de travailler dans un paysage arboré, coloré. L'an dernier, des étudiants en BTS gestion et protection de la nature (GPN) de Saint-Aubin-du-Cormier sont venus réaliser un inventaire de la faune sauvage. Ils ont recensé une trentaine d'espèces d'oiseaux sur l'exploitation dont des « espèces pionnières » comme le tarier pâtre. Ce sont des animaux qui recolonisent en premier un espace naturel perturbé, en recomposition. C'est très encourageant pour la suite ».



ILS FONT LE TERRITOIRE

Le canal à sa porte

À Saint-Germain-sur-Ille, l'atelier charpente de la Région Bretagne fabrique les portes d'écluse du canal d'Ille-et-Rance. En bois et comme avant.

Il faut un peu de place pour construire des portes d'écluse de 7 m de hauteur. Sur les berges du canal, l'atelier charpente de la Région Bretagne a des allures de cathédrale. Mais pas de granit. Ici, le bois règne en majesté. Du chêne exclusivement, âgé de moins de cinq ans d'abattage, sain et sans déformation, issu de forêts parisiennes. En ce début d'été, deux gigantesques vantaux sont allongés sur l'établi. C'est la porte amont de l'écluse des Islots de Trévérien, en attente d'installation. « *La porte actuelle a 38 ans d'âge. Elle fatigue. Il est temps de la remplacer* », confirme Bertrand Nobilet, charpentier et chef d'atelier. Sur les voies navigables bretonnes, on ne bricole pas quand un ouvrage prend l'eau. On remplace par du neuf.

Assemblage traditionnel

De Rennes à Lanvallay, les 45 écluses du canal sont auscultées tous les ans. Chaque

année, l'atelier charpente de la Région Bretagne installe cinq paires de portes - amont et aval. La pose se fait l'hiver en période de chômage quand le canal est fermé à la navigation. L'été, on fabrique selon des procédés anciens. L'atelier n'emploie que deux agents.

Fixées par un système d'assemblage traditionnel, la structure des portes est renforcée d'un bardage en lame de bois. Des ferrures maintiennent l'ensemble, calfaté avec de l'étope de chanvre pour assurer l'étanchéité. « *Nous sommes des passeurs de mémoire. Nous perpétons un savoir-faire artisanal de 200 ans* ». Les charpentiers emboîtent les pièces avec tenons et mortaises, embrèvements ou mi-bois. Ils manient quelques outils oubliés comme l'herminette et la besaiguë. Mais la tâche serait pénible sans scie circulaire, défonceuse ni pont roulant.

Patrimoine préservé

Outre la création de ces imposantes pièces de bois, l'atelier charpente prend en charge l'entretien du mobilier en bois situé le long

du canal, en particulier les barrières, les clôtures et les portillons.

L'équipe assure aussi l'entretien courant et des interventions d'urgence. « *Comme réparer un mécanisme cassé, vider un bief pour consolider les berges, retirer des embâcles, bucheronner...* ». Le travail réserve parfois quelques surprises. « *Comme ce jour où l'on a retrouvé des balles de mitrailleuse américaine de la Seconde Guerre mondiale dans la vase !* ».

Bertrand et son collègue Alain sont aux premières loges de la vie touristique du canal. « *Depuis le covid, on observe une hausse phénoménale de la fréquentation à pied et à vélo* ». La navigation patine davantage. La fermeture de liaison Manche-Océan au niveau du Boël jusqu'en 2026 freine le trafic des bateaux. Il faut aussi se bagarrer contre une plante invasive, l'élodée, « *le cancer du canal* ».

Souvent, les curieux passent une tête par la porte de l'atelier. Le duo n'est pas avare d'explications. Tous les cinq ans, les journées du patrimoine sont l'occasion d'une visite guidée approfondie.



Les déchets, tout un chantier

Domiciliée à La Mézière, l'entreprise Tri'n'Collect aide les entreprises de construction à mieux recycler leurs déchets de chantier.



➤ Aucun secteur d'activité ne génère autant de déchets que le bâtiment et les travaux publics. Le BTP représente 70 % de la production totale de déchets du pays dont 46 millions de tonnes par an pour les chantiers de démolition, rénovation et construction neuve.

Une fraction infime est réemployée. Une partie est recyclée, en particulier les métaux, les gravats, le bois ou le plâtre. Le reste est enfoui ou incinéré. Pourtant des filières industrielles de valorisation existent.

➤ La loi impose des obligations nouvelles aux entreprises de construction depuis 2021, notamment sur la collecte et la traçabilité des déchets. Ceci afin de lutter contre le gaspillage et promouvoir l'économie circulaire.

Mais malgré la hausse des taxes sur les déchets, le tri à la source demeure insuffisant. « Or lui seul garantit une matière triée de qualité pour le réemploi et le recyclage tandis que les déchets en mélange souillés sont difficiles à valoriser », commente

Maxime Le Fessant, directeur de l'agence Tri'n'Collect qui a déménagé de Noyal-Châtillon-sur-Seiche à La Mézière en 2024.

➤ L'entreprise installe des stations de tri directement sur les chantiers. Chaque déchet est trié dans des contenants adaptés (big bags, chariots, sacs...). Tout au long des travaux, les déchets sont régulièrement évacués. L'entreprise assure une seconde vie à tous les rebuts du gros œuvre et du second œuvre via des filières locales si possible. « Nous garantissons un minimum de 90 % de déchets recyclés ». Un certificat de traçabilité est délivré à la fin des travaux.

➤ La solution clé en main de Tri'n'Collect met en avant ses bénéfices en gain de temps, propreté, sécurité et maîtrise des coûts. Sans oublier la valorisation d'une démarche éco-responsable. « Pour que ça marche, il faut animer les chantiers, sensibiliser les compagnons. Nous aimerions être reconnu un jour comme un corps de métier à part entière ».

➤ En 2022, Tri'n'Collect a collecté 600 tonnes de déchets. Elle vise le cap des 5 000 tonnes en 2025. Présente à Rennes sur les chantiers de la tour Samsic, de l'Hôtel-Dieu ou du nouveau centre d'entraînement du Stade Rennais, l'entreprise accompagne actuellement une cinquantaine de projets, essentiellement en construction neuve.





ILS FONT L'ÉCO

MCIT, les bons tuyaux

À Saint-Symphorien, l'entreprise de chaudronnerie équipe les installations des industriels agroalimentaires. Une réussite tout en inox.

Quel est le point commun entre Jérôme Malle, Bill Gates, Steve Jobs et Jeff Bezos ? Tous ont créé leur entreprise dans un garage. Avec le succès que l'on sait pour les patrons de Microsoft, Apple et Amazon. Pour Jérôme Malle, c'était chez ses parents, à Guipel. Technicien pour machines à traire, l'ouvrier se rêvait agriculteur. « *Mais je n'ai jamais réussi à m'installer* ». Débrouillard, il se forme sur le tas à la soudure, à la plomberie, à l'électricité. Audacieux, il colle de la pub sur son camion. « *J'avais écrit "tuyauterie". Le jour de mon premier chantier, je n'en avais jamais fait !* ».

La petite entreprise de chaudronnerie grandit sans *business plan* au gré des recommandations, du bouche-à-oreille. En 2012, elle s'installe à Saint-Symphorien sur une parcelle de 9 000 m², beaucoup trop

grande pour elle. « *J'imaginai en revendre la moitié. Je n'ai jamais eu le temps de m'en occuper* ».

Activité fluide(s)

Chez MCIT, on couple, on plie, on roule et on assemble par soudure. À partir de plaques et de tubes, on construit des architectures de tuyauteries qui servent à transporter toutes sortes de fluides - de l'eau, du gaz, du lait... L'entreprise travaille quasi exclusivement avec les industries agroalimentaires du grand Ouest (Agrial, Lactalis, Kermené, Abera...). Les laiteries, les salaisonnières et les abattoirs sont ses meilleurs clients.

MCIT installe des réseaux de tuyaux - « *du diamètre du pouce à 40 cm de large* » - qui courent sur 300 ou 400 m en moyenne. Le travail est continu. « *Les industriels doivent sans cesse adapter leur outil de production au développement de leurs activités mais aussi aux évolutions de la réglementation environnementale, des normes d'hygiène et de sécurité* ». L'entreprise assure la

maintenance des installations. Comme un métallier, elle fabrique aussi des pièces sur mesure - des tables, des bacs, des cuves, des chariots, des passerelles, des garde-corps... L'inox règne en maître. « *C'est un matériau robuste, résistant à la corrosion et très hygiénique, facile à nettoyer contre la prolifération des bactéries* ».

Besoin d'espace

Quinze binômes quadrillent le terrain en permanence pour déployer la tuyauterie chez le client tandis que le reste de l'équipe façonne les pièces sous les hangars. L'entreprise possède son propre bureau d'études. Aujourd'hui, MCIT emploie 45 salariés. La société réalise 5 M€ de chiffre d'affaires, en croissance annuelle de +8 à +10 %. Et le site actuel est devenu trop petit. La construction d'un troisième bâtiment est annoncée en attendant une solution plus spacieuse : « *Il nous faudrait 15 000 à 20 000 m² pour être à l'aise* ». Un succès bâti sans numérique. Les géants du web savent-ils que MCIT ne possède pas même de site Internet à son nom ?

Les marchés près de chez vous

À La Mézière, le mercredi de 16h à 20h, retrouvez charcuterie, crêpes et galettes, cuisine asiatique et africaine, fruits et légumes, pain, fromages... Un marché riche en saveurs.

Le jeudi, de 16h30 à 19h, Mouazé accueille crêpier, primeur, fromager, food-truck burgers et parfois apiculteur ou brasseur local.

Saint-Médard-sur-Ille vous donne rendez-vous le samedi matin, de 9h30 à 12h30, avec un marché bio et engagé : pain, fromages, bocaux, légumes et spécialités du Nord.



Accompagnement vers l'emploi

Le Point Accueil Emploi (PAE) du Val d'Ille Aubigné accueille la Prépa Avenir Adulte. Ce dispositif, financé par la région Bretagne et réalisé par l'organisme de formation «retravailler dans l'ouest», accompagne 10 à 15 personnes vers l'emploi grâce à des outils de recherche, des périodes d'immersion et la mise en place d'un projet construit par le groupe sur le territoire.

Destinée aux personnes en recherche d'emploi, cette formation collective et individualisée se déroulera à Saint-Aubin-d'Aubigné entre septembre à décembre 2025. Accessible sans prérequis, elle comprend deux stages en entreprise.

► + **infos** : PAE, tél. : 02 99 55 42 42 ;
pae@valdille-aubigne.fr

- Jeudis de l'intérim, à Saint-Aubin-d'Aubigné, 18 septembre, 16 octobre et 18 décembre.
- Jeudi 13 novembre, atelier sur les compétences transférables par l'Exploratoire
- Les coups de pouce numérique animé par Orange solidarité, de septembre à décembre au PAE Saint-Aubin-d'Aubigné et Cap Malo

► **À noter** : Le Point Accueil Emploi de Saint-Aubin-d'Aubigné a déménagé. Depuis le 15 juillet, il vous accueille à sa nouvelle adresse : 3 place du Marché.



D. Echelard



Des travaux à l'Écoparc

À Andouillé-Neuville, Coup de pouce Paysage s'est doté d'un ensemble immobilier de 900 m² destiné au stockage et à l'entretien des équipements de l'entreprise. Le bâtiment abrite aussi ses bureaux.

Swim'n Spa a choisi l'Écoparc pour son premier bâtiment de production (700 m²) de bassin aquatique dont l'entreprise a breveté le concept. Les locaux de stockage sont couverts d'une toiture de panneaux photovoltaïques.

Participez au **Dictionnaire amoureux** du patrimoine du Val d'Ille-Aubigné



Conseil de développement du Val d'Ille-Aubigné

Le Conseil de développement lance un projet participatif inédit : créer un inventaire affectif du patrimoine de notre territoire avec ses habitants.

Chaque commune du Val d'Ille-Aubigné possède son âme : un lieu cher, une histoire locale, un souvenir, un savoir-faire, une fête, une légende... Objectif ? Réunir toutes ces perles pour révéler ce qui rend notre territoire unique.

Ce que nous recherchons ?

Les petites choses comme les grandes : un arbre remarquable, un terrain de jeu oublié,

une recette de famille, une chanson d'école, un lieu emblématique... Cet inventaire ne sera pas celui des experts, mais celui du cœur. Il rassemblera les trésors du quotidien - bâtis, naturels ou immatériels - qui font vibrer les habitants.

Nous vous proposons de rédiger - ou de vous accompagner à la rédaction - d'un petit article sur un élément du patrimoine qui représente l'identité de votre village. Que vous soyez habitant, élève, bénévole, résident d'Ehpad, enseignant ou membre

d'une association, votre parole compte. Ce sera aussi l'occasion de créer du lien, de partager des souvenirs, et de construire ensemble une mémoire collective.

► Les personnes intéressées pour écrire un article ou initier un projet collectif (école, association, Ehpad, tiers-lieu...) sont invitées à nous contacter :

codevia@valdille-aubigne.fr

Un brin de lecture

Une sélection de livres proposée par les bibliothécaires du réseau des médiathèques du Val d'Ille-Aubigné



À vos agendas

Résultats du concours

Le vendredi 23 mai, à la médiathèque de Melesse, plus de 80 personnes se sont réunies pour assister à l'annonce des résultats. Mme Blanchard a été applaudie pour le concours d'écriture, son texte accompagne la photo « Badauds sur ponton » de l'Atelier des histoires que vous pouvez retrouver au domaine de Boulet. A partir d'indices les jeunes lecteurs ont réussi à retrouver le classement de CAP BD découverte 2025. Les adultes ont quant à eux fait découvrir le palmarès de CAP BD 2025 en dessinant. Vingt votants ont été tirés au sort et ont remporté chacun un chèque lire de 30€. La soirée s'est achevée autour d'un verre de l'amitié où les discussions entre lecteurs et bibliothécaires étaient placées sous le signe de la bonne humeur.

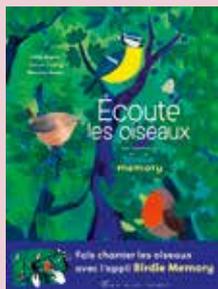
► + infos :

www.lesmediatheques.valdille-aubigne.fr,

www.facebook.com/lecturepubliquevaldilleaubigne

Tél. : 02 99 69 86 89

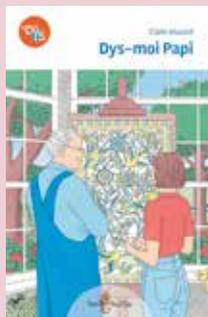
helene.gruel@valdille-aubigne.fr



Ecoute les oiseaux

L. Mazilu, Y. Guény, M. Zucca, Albin Michel, 2019

Plus qu'un documentaire c'est un vrai outil pédagogique grâce à l'application « Birdie Mémoire ». Une très belle introduction à l'ornithologie à partager dès le plus jeune âge. Ce documentaire interactif permet de découvrir 20 oiseaux d'Europe. Leurs chants et modes de vie n'auront plus de secrets pour vous.



Dys-moi Papi

Claire Mazard, Tom Pousse, 2023

Léa, 15 ans, passionnée par les chevaux doit passer le brevet des collèges. Elle s'en sent incapable. Son grand-père à qui elle se confie va lui révéler son propre secret. Leur tendre complicité deviendra sa force. Une maison d'édition à découvrir qui accompagne les enfants et adultes en difficulté d'apprentissages et/ou situation de handicap.



Sarrasin

B. Larcher, S. Brissaud, L-L Grandadam, Éditions de la Martinière, 2022

Un documentaire sur une plante vertueuse, autant au niveau alimentaire qu'écologique, 60 recettes sucrées et salées s'offrent à vous. Bertrand Larcher partage sa passion dans ce très beau livre qui ravira les yeux comme les papilles.



La grotte avec des mineurs de la mine de Brais

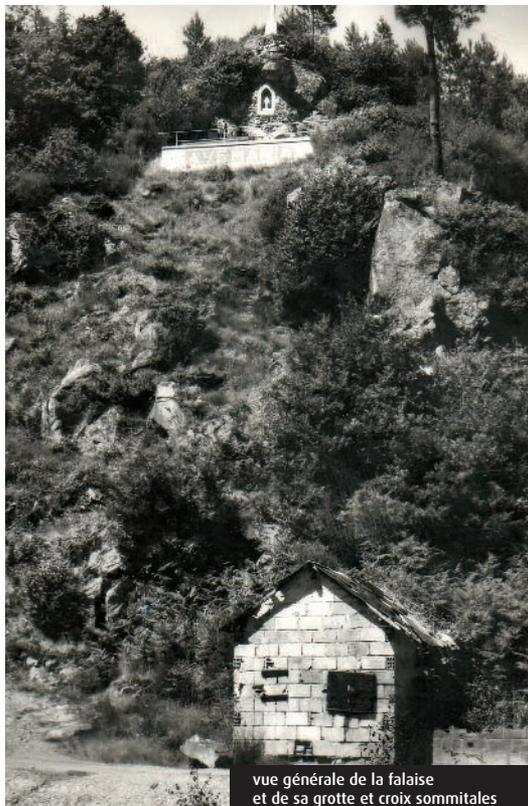


Jour de l'inauguration de la grotte

UN CERTAIN REGARD SUR NOS COMMUNES...

Vieux-Vy-sur-Couesnon

Notre Dame du Bon Secours et du Travail



vue générale de la falaise et de sa grotte et croix sommitales

L'histoire de l'oratoire de Notre Dame du Bon Secours et du Travail est liée à l'exploitation de la mine de Brais dont la concession date de 1878. On y extrayait la galène ou sulfure de plomb, la blende ou sulfure de zinc, la pyrite ou sulfure de fer. Aujourd'hui le site de 7 hectares, classé Espace naturel départemental, est au confluent du Couesnon et de la Minette, à 3 kilomètres du bourg de Vieux-Vy, sur la route de Chauvigné.

De 1879 à 1894 a eu lieu la 1^{ère} période d'exploitation avec forage de galeries, exploitation du site en profondeur (puits), laveries en bois, centrale à gaz pauvre par la société anonyme des Mines argentifères de la Touche. Les habitants des alentours avaient l'habitude d'utiliser les résidus du minerai comme désherbant.

À la fin du XIX^e siècle, trois demoiselles Baudry vivaient à Tremblay. En 1892, l'une d'elles, Julienne, mourut. La plus jeune vint à Brais chercher des résidus sulfureux pour désherber la tombe de sa sœur. Elle tomba

accidentellement dans la vallée. Elle fit une chute de 35 m de haut et se retrouva presque indemne sur la rive de la Minette. Pensant que Vierge l'avait protégé, elle fit le vœu d'y ériger une statue et une croix « Notre Dame du Bon Secours ». Les mineurs, conscients du danger du fond de la mine se recommandaient à Dieu, à la Sainte Vierge et ont demandé qu'on ajoute « Notre Dame du Travail ». Au début des années 1950, la paroisse entreprit la rénovation de la grotte : niche pour la Vierge, plateforme, pour y célébrer la messe. « En 1954, Vieux Vy organisait une grande journée mariale, avec bénédiction de la statue et procession depuis l'église jusqu'au lieu de la grotte, à travers les rues décorées » a témoigné le bedeau Vincent Greslé (1887-1976). La messe était célébrée vers le 15 août d'abord de la plateforme puis du pied de la falaise. Les cérémonies ont cessé vers 2015.

Annick Legros, association Patrimoines de Vieux-Vy-sur-Couesnon.

VAL D'ILLE-AUBIGNÉ
MOBILITÉS

Appel à projets citoyens

Dossier à
rendre
avant le 30
novembre

Vous avez un
projet pour des
mobilités durables
et solidaires

Soutien
financier et
technique
à la clé !

Plus d'informations : www.valdille-aubigne.fr

